

► Contribuez à la restauration du site et à la création d'un nouvel espace mémoriel dédié aux Maquisards et Forestiers

◆ ◆ LE PROJET : AUX SOURCES DE LA MÉMOIRE

Soutenez la restauration du Carrefour de la Résistance, site mémoriel du Maquis de Lorris, au cœur de la forêt d'Orléans. Porté par l'Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris (AFAAM), le projet « Aux sources de la mémoire » vise à restaurer, sécuriser et expliquer ce lieu marqué par l'engagement de familles, de maquisards et de forestiers. La maison forestière de Montereau, inhabitée et très dégradée, retrouvera son aspect historique et sera dédiée aux forestiers. Les maisons forestières de Lorris et des Bordes, incendiées le 14 août 1944, seront consolidées. Un amphithéâtre mémoriel, des cheminements pédagogiques, des aménagements paysagers et une scénographie permettront d'accueillir le public. Grâce à vos dons, aidez ce site à transmettre son histoire.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE VALEUR PATRIMONIALE INCONTESTABLE

Le 14 août 1944, le Maquis de Lorris, composé de 600 résistants sous le commandement du colonel Marc O'Neill, est attaqué par l'armée allemande. Les combats sont meurtriers, les maisons forestières incendiées et plusieurs gardes, civils et maquisards tués. Ancien Carrefour d'Orléans, lieu de travail forestier et de rencontres avant-guerre, le

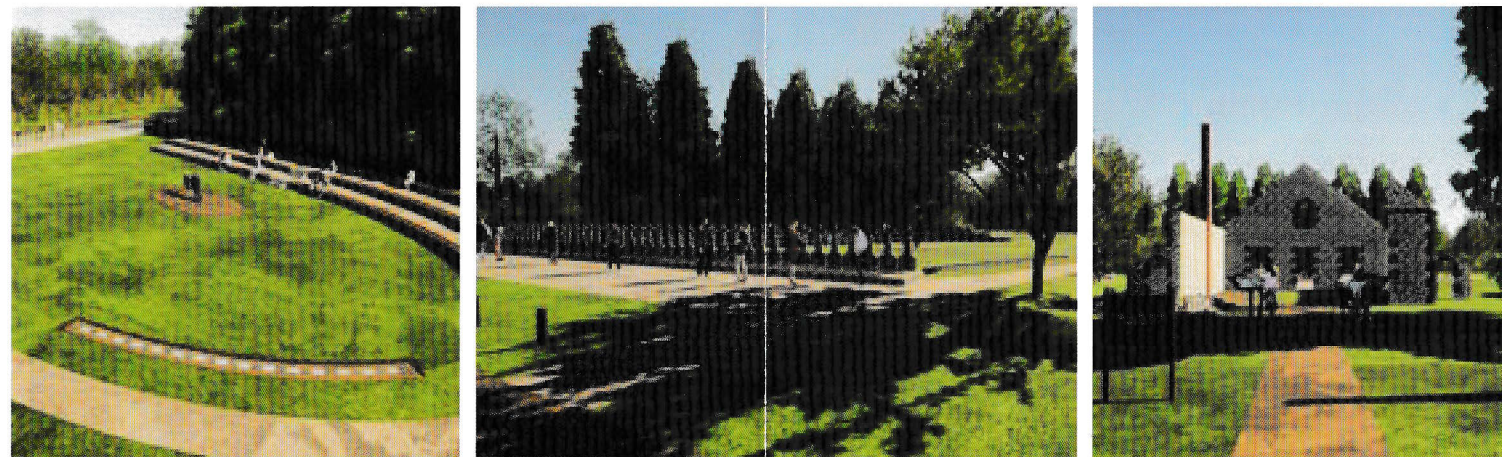
site devient après 1945 le Carrefour de la Résistance. Son mémorial est inauguré en 1946, puis le colonel Marc O'Neill y est inhumé en 1956. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, il se situe dans la forêt d'Orléans, près du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation à Lorris et des chemins de randonnée.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UNE ASSOCIATION FÉDÉRATRICE

L'Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris porte ce projet pour poursuivre le travail de mémoire engagé par les anciens maquisards, leurs familles et les associations patriotiques. Ses bénévoles commémorent chaque année les combats du 14 août 1944 aux côtés des familles et des autorités. Le projet associe l'Office national des forêts, l'État, les collectivités, le Souvenir Français, la Direction régionale des affaires culturelles, la Fondation du patrimoine et un architecte. Après travaux, visites guidées, événements, accueil scolaire, randonnées et véloroutes feront vivre ce lieu de mémoire.

Montant des travaux	~ 540 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Janvier 2027

Images non contractuelles - Projet du Carrefour de la Résistance © AFAAM Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de Carrefour de la Résistance à Lorris

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105802

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Carrefour de la Résistance à Lorris

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés ☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐